

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 septembre 2020

INCLUSION DANS L'EMPLOI PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - (N° 3109)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS378

présenté par
Mme Verdier-Jouclas, rapporteure

ARTICLE 5

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« candidater »

les mots :

« se porter candidat ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.